

Mercredi 6 juin 2018

Un bon complément au compostage

Si le compostage à domicile reste la priorité pour Ipalle, les PAV (points d'apport volontaire) doivent aider à faire diminuer le poids de notre sac-poubelle.

● Pascal LEPOUTTE

À Tournai-Ville dans autant de « mini recyparcs délocalisés », dix conteneurs enterrés sont prêts à accueillir la fraction fermentescible des ordures ménagères (FFOM) des ménages, soit des déchets organiques de cuisine. Douze autres communes de Wallonie picarde suivront à la fin du mois de septembre.

À partir du 18 juin, à condition de posséder le badge à puce *ad hoc* (à échanger gratuitement, dès le 11 juin, contre la carte à code-barres donnant actuellement accès aux recyparcs), chacun pourra déposer, entre six heures et 22 heures, ses restes de fruits et légumes ou autres aliments, y compris les coquilles d'œuf, le marc de café, et même de l'essuie-tout. Un service gratuit bien sûr.

Avec son nouveau camion, la firme Dufour, qui a remporté le marché, entamera la collecte – hebdomadaire – des déchets qui partiront au centre de biométhanisation de Quévy.



Laurent Dupont (avec son bio-seau), Frédéric Dufour et Ludvine Dedonder autour du conteneur FFOM enterré.

« Ce n'est pas donné ! »

« Dans notre sac-poubelle, il reste à ce jour 18 % de matières organiques. On va essayer d'aller les capter pour atteindre l'objectif du Plan wallon des déchets, soit leur disparition du flux d'ordures ménagères au plus tard pour le 1^{er} janvier 2025 », explique Laurent Dupont, secrétaire général d'Ipalle. En vingt-cinq ans, on est déjà passé de 289 à 169 kg de déchets résiduels par année, tandis qu'on dépose en moyenne 292 kg au recyparc (+ 52 kg dans les bulles), contre 129 kg en 1994. « Ce qu'on voulait à tout prix éviter, c'est le ramassage des organiques en porte à porte, ce qui aurait augmenté

le coût de cinq à dix euros par habitant, ajoute la présidente Ludvine Dedonder. Nous militons pour d'autres options, tout en continuant à privilégier le compostage à domicile, mais aussi celui « de quartier », au sein des écoles, qui sont très réceptives, et en administration (nous y reviendrons). » Alors, quand le ministre Di Antonio, un peu pressé par les Communes, a lancé un appel à projets en vue de financer la mise en place de points d'apport volontaires, Ipalle n'a pas hésité...

Le coût d'un conteneur enterré pour déchets organiques atteint onze mille euros : la Région wallonne accorde un subside de six

mille euros par unité. « La Ville de Tournai a décidé d'avoir recours au droit de tirage d'Ipalle pour réunir les 51 000 euros manquants. Cela ne coûtera pas un franc à la Commune », dit encore celle qui est échevine de l'Environnement.

Idéalement avec un bio-seau

Environ 50 % de la population pratique le compostage à domicile : « Ceux-là, nous ne voulons pas qu'ils changent leur façon de faire. Pour les autres, on vient avec des solutions, qui sont les recyparcs et les PAV. » En février 2017, six recyparcs d'Ipalle s'étaient en effet lancés dans l'expérience de col-

lecte de FFOM : « Cela a bien marché. Nous sommes passés à 11 sites en août. 183 tonnes de déchets ont été récoltées sur l'année et la qualité a été saluée par le centre de biométhanisation. » Depuis le mois de mai, tous les parcs de Wallonie picarde accueillent ces déchets organiques.

Les avantages du conteneur enterré, estime Louise Demasure, ingénieure projets : « L'aspect visuel et une meilleure intégration dans le territoire, une disponibilité à 100 %, moins de dépôts sauvages, pas de nuisances olfactives, la réduction du poids du sac-poubelle – et son nombre – et la facilité de collecte pour le personnel. » « Les gens ne se rendent pas compte, insiste Frédéric Dufour, que le ramassage en porte à porte comporte beaucoup de risques. Certains mettent n'importe quoi dans leur sac-poubelle, y compris du verre et des couteaux. »

Dans ses recyparcs, Ipalle propose à la vente (au prix de 5 euros), un dispositif de pré-collecte : un bio-seau d'une contenance de 25 litres, refermable et facilement transportable, dans lequel on peut placer une housse interne vendue elle au prix d'un euro le rouleau de dix. Si comme le souligne Ludvine Dedonder, cela n'est pas obligatoire (on peut préférer le vrac, ou utiliser des sacs biodégradables – mais alors pas dans un bio-seau !), « pour le tri, l'idéal est néanmoins d'avoir recours à la housse d'Ipalle », ajoute Laurent Dupont. ■

Bientôt 80 conteneurs enterrés en Wapi

À côté des 362 bulles à verre extérieures déjà présentes sur le territoire, 61 conteneurs « enterrés » accueilleront les organiques ; 19, le verre !

À total, seize entités de Wallonie picarde seront dotées de points d'apport volontaires destinés aux déchets recyclables. Au 30 septembre prochain, notre région comptera, en plus de ses vingt-deux recyparcs, dix-sept sites de deux conteneurs enterrés pour le verre (un à Bernissart, Brunehaut, Chièvres, Mouscron et Silly ; deux à Antoing, Estaimpuis, Frasnes-lez-Anvaing et Tournai ; trois à Ath et Leuze-en-Hainaut) et cinquante-huit sites de conteneurs enterrés pour la fraction fer-



« Ici, on a un seul opérateur (sur notre photo : Johnny), c'est beaucoup plus rapide, économique, écologique », estime Frédéric Dufour.

mentescible des ordures ménagères : un à Chièvres ; trois à Belœil, Brugellette, Lessines et Silly ; quatre à Frasnes-lez-Anvaing (Anvaing, Ouedeghen, Saint-Sauveur et Watriphont), Leuze et Brunehaut ; cinq à Enghien ; six à Ath,

dont deux à Maffle, et à Brugellette ; neuf à Antoing et dix à Tournai. Dans la commune la plus vaste de Belgique, Ipalle a choisi de se concentrer sur le centre-ville. Les conteneurs enterrés ont ainsi été installés à la rue Montgomery,

à l'avenue Bozière, à la chaussée de Lille, au Chemin de la Ramée – résidence Carbonnelle, à la Place Crombez, à la rue Aimable Dutrieux, à la rue des Champs, à la rue Frisoise, à la rue Hippolyte Boulanger et à la rue Saint-Eloi.

Les neuf PAV d'Antoing sont prêts à être fonctionnels et ceux de Brunehaut sont en chantier. Belœil, Leuze, Frasnes et Maffle seront équipés avant les congés.

Les premiers à se lancer

Dans quelques jours (le 11 juin) on pourra échanger sur les recyparcs de Tournai son ancienne carte d'accès aux parcs à conteneurs contre un nouveau badge et un « guide pratique ». À la maison, on sépare ses déchets de cuisine, puis on pourra se rendre à partir du 18 juin – ce serait bien là le seul inconvénient, s'il fallait en trouver un – vers le PAV. On ouvre le tiroir avec la nouvelle carte »

« sans contact » et on y dépose les déchets (la housse du bio-seau, le vrac ou le sac biodégradable) et on referme le tiroir...

Un seul employé de l'entreprise Dufour peut à la fois conduire le camion spécialement équipé, enlever le conteneur et déverser son contenu dans la benne.

Ipalle fait partie des pionniers : « On est les premiers à le mettre en place. Pourtant, nous sommes parfois considérés comme des récalcitrants sourit la présidente Ludvine Dedonder. Nous avions fait plusieurs sorties pour dire le mal que l'on pensait de la collecte des déchets organiques, plus onéreuse et peu agréable sur le plan paysager. On continue à penser que le compostage reste plus économique et le plus efficace mais on comprend bien que tout le monde ne peut pas le faire chez lui. »

Et si jamais, cela ne marchait pas, « au pire, on pourra reconverter les conteneurs pour le verre ! » ■ P.I.